

\_\_\_\_\_  
Date de Convocation

26/05/2026

Date d’Affichage

27/05/2026

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice 19

Présents 19

Votants 19

**OBJET :**

**Demande d'une  
subvention au titre de  
l'Aide à l'Aménagement  
des Trottoirs**

Secrétaire de séance  
Pernelle VANUXEM



\_\_\_\_\_  
L’an deux mille vingt-six, le 2 juin à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Xavier GIRARD, Maire d’Ennevelin

Etaient présents : Xavier GIRARD, Aurore AUVERT, Olivier DUBREUCQ, Valérie DEVENDEVILLE, Fabrice DALLA COSTA, Emilie VANDERBAUWEDE, Eric LAUWAGIE, Olivier TYTGAT, Jean-Michel HAVEZ, Amadou DRAME, Hélène FOUACHE Isabelle RAUWEL, Manuel DELMOTTE, Anne DAMIE, Chloé BRADIER, Nicolas CASTANO, Maxime POUSSET, Florence MAMPAEY, Pernelle VANUXEM

Secrétaire de séance : Pernelle VANUXEM

\_\_\_\_\_  
Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Département du Nord propose une aide aux communes pour aménager des trottoirs le long des routes départementales.

Il rappelle que le conseil municipal a entériné le projet de réaménagement du centre-bourg qui comprendra la désimperméabilisation permettant la gestion intégrée des eaux pluviales, ainsi que la végétalisation et l’accessibilité piétonne de l’ensemble de la voirie et des trottoirs. L’objectif de la commune est d’assurer le cheminement piéton de manière sécurisée par un renouvellement complet du centre, de manière à ne plus avoir de ressauts, tout en protégeant le piéton de la voirie grâce à des bandes d’espaces verts type haie, et ce notamment le long de la voirie départementale RD128.

Notre maîtrise d’œuvre a estimé ces travaux touchant les trottoirs de la voirie départementale RD128 à 55 680 € HT. Sur cette enveloppe, le département pourrait nous accompagner au titre de l’aide à l’aménagement des trottoirs (AAT) pour l’aménagement des 415 m<sup>2</sup> de trottoirs et la mise en place de bordures, pour un total de 8 575 € de subvention possible.

A l’unanimité, le conseil municipal décide :

- de demander une subvention de 8 575 € au titre du dispositif Aide à l’Aménagement des Trottoirs (AAT) 2026
- d’adopter le plan de financement suivant :

<b>Dépenses</b>	
réaménagement des trottoirs de la RD128 en centre-bourg	55 680 €
<b>Total des dépenses HT</b>	<b>55 680 €</b>
<b>Recettes</b>	
Département – AAT (15,40 %)	8 575 €
Autofinancement (84,60%)	47 105 €
<b>Total des recettes</b>	<b>55 680 €</b>

- d’autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de subvention et à signer toute convention ou documents afférents à ce dossier avec le Département.

Fait et délibéré à Ennevelin, le 2 juin 2026.

Le Maire, Xavier GIRARD

